

PMRA Approved Label
2021-1211
2022-05-12

NEU1173H 2X PAE

SOLUTION
DOMESTIQUE
PRÊT À L'UTILISATION
HERBICIDE SÉLECTIF

PRINCIPE ACTIF : Fer (présent sous la forme de FeHEDTA) 0,5 %

Contient du 5-chloro-2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,000757 % et
du 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0002479 %, à titre d'agents de conservation

N° D'HOM. : 34479 L.P.A.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'USAGE
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 100 mL à 5 L

W. Neudorff GmbH KG
An der Muhle 3
31860 Emmerthal, Allemagne

Agent au Canada :
Neudorff North America
PO Box 178
Brentwood Bay, BC V8M 1R3
250-652-5888

Pour usage sur le parterre de pelouse composé d'un ou plusieurs incluant le pâturin comprimé, pâturin du Canada, ray-grass vivace et fétuque (fétuque élevée, fétuque rouge gazonnante et/ou fétuque rampante) pour supprimer ou réprimer les mauvaises herbes à feuilles larges.

ORGANISMES NUISIBLES/SITES :

Supprime les mauvaises herbes de la pelouse suivantes: pissenlit, pâquerette vivace, porcelle enracinée, trèfle blanc, lupuline, chardon vulgaire, chardon des champs (<15 cm de hauteur), mouron des oiseaux, renoncule rampante, véronique élancée, plantain lancéolé, géranium mou, géranium maculé, soliva sessile, picris fausse-épervière, herbe à poux, bourse-à-pasteur, mousse et algues.

Réprime les mauvaises herbes de la pelouse suivantes: plantain majeur, gaillet gratteron, potentille ansérine, patience crépue, brunelle commune, renouée des oiseaux.

MODE D'EMPLOI :

BIEN SECOUER AVANT L'USAGE. Ne pas diluer. Appuyer sur la gâchette pour le fonctionnement. Pulvériser les mauvaises herbes avec une buse à réglage grossier pour réduire la dérive, jusqu'à ce que le feuillage soit complètement détrempé, jusqu'au point de l'écoulement (100 à 200 mL/m²). Répéter le traitement toutes les 3 ou 4 semaines au besoin, jusqu'à un maximum de 4 traitements par zone par année. Tout pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal standard peut être utilisé. La pelouse peut être réensemencée un jour après l'application.

Des signes visibles de la suppression peuvent apparaître plusieurs heures après l'application. Les mauvaises herbes sensibles, la mousse ou les algues traitées deviendront brunes ou noires. De temps en temps, les brins d'herbe de pelouse peuvent s'assombrir après le traitement, cependant, l'herbe récupérera après quelques jours ou quelques semaines. Le traitement peut tacher le feutrage racinaire (herbe morte sous la pelouse), ceci n'affectera pas la santé de l'herbe.

Précautions d'utilisation : Ne pas appliquer sur de l'herbe desséchée. S'assurer que la pelouse est adéquatement arrosée avant l'application. Ne pas appliquer pendant la journée, lorsque la température dépasse 30 °C. Ne pas appliquer sur des gazons d'agrostis scabre. Si l'on n'est pas certain de la sensibilité de l'herbe, faire un essai de pulvérisation sur une petite partie de la pelouse. Ne pas appliquer sur les zones nouvellement ensemencées avant au moins quatre semaines suivant l'apparition des premières pousses de gazon. Éviter de pulvériser les plantes désirables. Si des plantes ou des endroits désirables sont accidentellement pulvérisés, les rincer tout de suite à l'eau. Pour éviter toutes taches, attendre que l'endroit traité sèche avant de pénétrer. Ne pas appliquer si la pluie est censée tomber dans les 3 heures suivant l'application. Ne pas arroser dans les 3 heures suivant l'application. NE PAS appliquer sur un plan d'eau. NE PAS contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

MISES EN GARDE :

ATTENTION : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter le contact main à bouche. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Se laver les mains soigneusement avec de l'eau et du savon après la manipulation. NE PAS pénétrer ni permettre une entrée hâtive dans les zones traitées avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches.

PREMIERS SOINS :**En cas d'ingestion :**

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler.

Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter symptomatiquement.

ENTREPOSAGE:

Entreposer ce produit dans son contenant original et conserver dans un endroit sécurisé, hors de la portée des enfants et des animaux domestiques. Conserver tout matériel non utilisé hermétiquement fermé, dans le contenant original seulement, à l'écart de toute flamme nue. Craint le gel. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION :

Ne pas réutiliser le contenants vide. Jeter avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou partiellement utilisés doivent être jetés dans des endroits provinciaux ou municipaux conçus pour l'élimination des déchets dangereux.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**DÉCLARATIONS FACULTATIVES**

HERBICIDE SÉLECTIF POUR MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES

Les personnes et les animaux de compagnie peuvent pénétrer dans l'endroit traité après séchage de la pulvérisation.

Aucune odeur désagréable

Fabriqué avec du fer

Éviter la pluie pendant 3 heures

Le double de la concentration* *par rapport à NEU1173H PAE

Deux fois la concentration* *par rapport à NEU1173H PAE

Le double de la concentration de la formule originale

Résultats visibles en heures

Commence à fonctionner dans une heure

Destructeur de mauvaises herbes et de mousse

Pour le traitement localisé dans les pelouses

La pelouse peut être réensemencée un jour après le traitement

Réensemencez votre pelouse un jour après l'application

Appliquez le produit aujourd'hui, réensemencez votre pelouse demain

DÉTRUIT LES MAUVAISES HERBES, PAS LA PELOUSE